



## ÉCOLAGES 2022–2023 (PRIX PAR SEMESTRE EN CHF)

### Attention : les écolages varient légèrement en fonction du revenu

Un calculateur de l'indexation est à votre disposition sur notre site internet.

Pas d'indexation pour le cursus ACMNE (fanfare), le cursus préprofessionnel, les ensembles, orchestres et chœurs

### Réductions d'écolages, accordées sur l'ensemble de la facture :

À partir de      2 enfants -10 %      3 enfants -15 %  
                         4 enfants -20 %      5 enfants -25 %

Taxe d'immatriculation : 50.-

### Cursus école de musique – l'âge est calculé au 31 juillet

Forfait Jeunes années		
<i>EI</i> : Enseignement individuel	<i>IM</i> : Initiation musicale	Dès 3 ans
<i>EC</i> : Ensembles, orchestres et chœurs	<i>II</i> : Initiation instrumentale	
Éveil musical parent-enfant (2 ans)	Éveil P/E 45'	151.-
Initiation musicale parent-enfant (3 ans)	Initiation P/E 45'	151.-
Initiation musicale (4-6 ans, 1 <sup>ère</sup> -3 <sup>e</sup> année primaire)	IM 45'	151.-
Initiation instrumentale - guitare, harpe (5-6 ans)	II 45'	151.-
Préparatoire instrumental (4-6 ans)	EI 30'	417.-

Forfait Classique / Jazz'n'Roll			
<i>EI</i> : Enseignement individuel	<i>So</i> : Solfège	Dès 7 ans, 4 <sup>e</sup> primaire	30 ans et +
<i>EC</i> : Ensembles, orchestres et chœurs	<i>FV</i> : Formation vocale initiale		
Élémentaire / Moyen	EI 30' + So 45' + EC <sup>1</sup>	558.-	
Élémentaire / Moyen	EI 45' + So 45' + EC <sup>1</sup>	780.-	
Secondaire I / Secondaire II	EI 45' + So 60' + EC <sup>1</sup>	800.-	
Secondaire I / Secondaire II	EI 60' + So 60' + EC <sup>1</sup>	1'021.-	
Terminal	EI 60' + So 60'+ EC <sup>1</sup>	1'021.-	1'836.-
Supérieur	EI 60' + EC <sup>1</sup>	900.-	1'620.-
Supérieur	EI 90' + EC <sup>1</sup>	1'343.-	2'419.-
Formation vocale initiale (8-12 ans)	FV 45' + So 45'+ EC	382.- / 200.- <sup>2</sup>	

<sup>1</sup> La participation aux ensembles, orchestres et chœurs est comprise dans le forfait, et donc gratuite pour les élèves du CMNE.

<sup>2</sup> En plus, en cas d'inscription à un cours individuel.



Solfège (So) à la carte (dès 7 ans)		
Élémentaire / Moyen	So 45' + EC <sup>1</sup>	200.-
Secondaire / Terminal	So 60' + EC <sup>1</sup>	250.-

Cours collectifs instrumentaux <i>groupes de 2 à 4 élèves écolage non compris dans le forfait</i>	7-17 ans	18-29 ans	30 ans et +
Musique de chambre – 15' par personne	201.-	241.-	362.-
Ukulélé – 15' par personne			

Ensembles, orchestres et chœurs	
EC <sup>1</sup>	201.-

Cursus ACMNE (fanfare) – selon convention CMNE – ACMNE & AAAJu		
Élémentaire / Moyen	EI 30' + So 45' + EC <sup>1</sup>	400.-

Cursus préprofessionnel (PP)	
Formation complète	2'012.-

Formation aux adultes			
<i>EI : Enseignement individuel</i>	<i>EC : Ensembles, orchestres et chœurs</i>	18-29 ans	30 ans et +
Adulte 30'	EI 30' + EC <sup>1</sup>	548.-	825.-
Adulte 45'	EI 45' + EC <sup>1</sup>	815.-	1'222.-
Adulte 60'	EI 60' + EC <sup>1</sup>	1'081.-	1'625.-

### <sup>1</sup> Ensembles, orchestres et chœurs - EC

La participation aux ensembles, orchestres et chœurs est comprise dans le forfait, et donc gratuite pour les élèves du CMNE.

### Écolages pour les élèves hors canton :

Le tarif d'écolages pour les élèves hors canton correspond au coût direct de la formation, ce qui signifie une augmentation pouvant atteindre le triple de l'écolage de base.

### Chômeurs, AVS, AI :

Sur remise d'une attestation officielle, les chômeurs et bénéficiaires d'une rente AVS/AI peuvent obtenir un rabais de 10% sur l'écolage total du cursus adulte.